



**ANVE**  
**"Depuis 1977"**

## BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

### Cap sur l'ARDECHE

Du samedi 20 à midi au mercredi 24 Aout 2022 au matin.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Votre véhicule : \_\_\_\_\_

Vous êtes adhérent de l'ANVE : Oui / Non (*Rappel : adhésion obligatoire*).

Nombre de personnes :

1 participant :

2 Participants :

3 participants :

Type de chambre :

Single :

Double :

Triple :

**TARIF : 670 € (à confirmer sur la base de deux personnes en chambre double)**

**Montant de la pré-inscription : 140 €**

(le chèque ne sera encaissé qu'au moment de la confirmation de l'inscription)

A renvoyer par courrier à JM Ponté, 39 Rue du Général Leclerc 61500 Sées, accompagné de votre chèque de règlement à l'ordre de l'ANVE.

#### Décharge de responsabilité :

Ce rallye est une manifestation d'automobiles anciennes ayant pour but de rassembler les amateurs pour une promenade touristique de découverte et de convivialité.

Il n'est question ni de vitesse ni de compétition, ni d'épreuve chronométrée.

C'est donc le propriétaire du véhicule participant à ce rallye qui a l'obligation de l'assurer et de couvrir ses propres responsabilités vis-à-vis des tiers, qu'ils soient ou non adhérents de l'association.

Par la signature de ce document, il déclare décharger les organisateurs de toute responsabilité découlant de l'usage de son véhicule automobile pour tout dommage corporel ou matériel causé à des tiers ou à lui-même dans quelques conditions que ce soit.

En outre, il autorise également les organisateurs à disposer librement du droit à l'image concernant son véhicule ou les occupants de son véhicule dans la cadre de la manifestation.

A : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Association déclarée régie par la loi de Juillet 1901

Siège social à l'Hôtel de ville, 61200 d'Argentan, numéro de SIREN : 387 478 928.